

CONFÉRENCE BALKANIQUE

DOCUMENTS

PUBLIÉS AVEC L'APPUI DE LA DOTATION
CARNEGIE POUR LA PAIX INTERNATIONALE

L'unification du Droit

A l'occasion de la prochaine réunion à Athènes de la «Semaine Juridique», convoquée pour le 3 mars, nous complétons la documentation précédemment fournie dans nos pages (1) par la publication du compte-rendu suivant de la 3ème session tenue à Salonique, le 9 novembre 1933, par la Commission préparatoire interbalkanique de juristes.

I

Désignation du président de la IIIème session

M. V. V. Pella, Président sortant, propose à la Commission de désigner, conformément à l'article 3 de son règlement, comme président, M. Démètre Castorakis, professeur ordinaire de science pénale à l'Université de Salonique, dont il a pu déjà apprécier, par sa collaboration dans d'autres commissions internationales, les qualités personnelles et la valeur scientifique.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Castorakis, occupant la chaire présidentielle, remercie M. Pella pour ses paroles aimables, ainsi que la Commission pour sa désignation unanime. Il prie tous les membres de lui prêter leur appui dans l'accomplissement de sa tâche. Il donne la parole au Secrétaire général.

II

Rapport du Secrétaire général

M. Popovitch, rappelle comment, à la suite d'une résolution formelle de la IIème Conférence Balkanique (Istanbul, octobre 1931), la Commission fut créée à Belgrade, en juin 1932, lors de la Ière Semaine juridique balkanique. Il donne lecture du texte de cette résolution qui forme

(1) V. «Les Balkans» octobre-novembre 1931, p. 185, juillet 1932, p. 546, octobre-novembre 1932, p. 139 ainsi que les nombreux rapports y afférents publiés parmi les «Documents» des Conférences.

la base de l'existence et de l'activité de la Commission de juristes, qui se voit par là étroitement rattachée à l'œuvre de la Conférence Balkanique. Il insiste sur le caractère *préparatoire et technique* de la Commission, qui n'a pas une fin en soi, mais qui doit seulement préparer un travail bien déterminé pour la Conférence elle-même. Il explique les raisons pour lesquelles la Commission a estimé indispensable de fixer les règles et les méthodes de son travail, calquées sur celles que la S.d.N. avait adoptées pour la codification du droit international, règles qui se trouvent consignées dans son Règlement intérieur dont le texte, amendé à Bucarest, en octobre 1932, se trouve en Annexe aux présents procès-verbaux. Il souligne la raison qui a déterminé la Commission à instituer un secrétaire permanent «dans le but d'assurer la bonne marche des travaux de la Commission et le contact entre ses membres» (article 4 du Règlement). Il passe ensuite en revue l'œuvre des deux sessions précédentes et donne les raisons pour lesquelles la IIIème session n'avait pu avoir lieu, en avril 1933 à Belgrade, faute de rapports. Des différentes tâches que la Commission s'était imposées, M. Popovitch énumère les huit rapports soumis à la Commission et les aperçus sommaires des législations bulgare, grecque, turque et yougoslave. Il prie instamment les autres Groupes de fournir, dans le plus bref délai, leurs aperçus qui seront tous publiés sous forme de recueil, ainsi que cela avait déjà été précédemment décidé. Les huit rapports sont les suivants :

1. La lettre de change, le billet à ordre et le chèque, par M. Cassimatis (Grèce);
2. Les nouvelles tendances de l'unification législative roumaine, par M. Vassiliou (Roumanie);
3. L'extradition, par M. Zivanovitch (Yougoslavie);
4. Les principes généraux des obligations, par M. Popescu-Spineni (Roumanie);
5. Avant-projet de traité interbalkanique d'extradition, par M. Vassiliou (Roumanie);
6. Tendances législatives à l'unification du droit commercial roumain, par M. Demetresco (Roumanie);
7. L'exécution des jugements étrangers, par M. Costin (Roumanie);
8. Le délit de l'abandon de famille, par M. Vlaspopol (Roumanie).

Il explique que les rapports Nos 2 et 6 se rapportent à des questions qui n'ont pas été mises à l'ordre du jour de la Commission, mais, vu leur intérêt, il a estimé utile de les faire multiplier et distribuer aux membres de la Commission. En ce qui concerne le rapport de M. Diakoff (Bulgarie) sur l'*assistance judiciaire*, il fait remarquer que ce rapport se trouve imprimé dans la brochure que la délégation bulgare vient de soumettre à la Commission, brochure intitulée «Rapports sur les questions juridiques de l'ordre du jour de la IVème Conférence Balkanique» et dont les pages 22 à 27 sont consacrées au problème de l'assistance judiciaire, sous le titre «Collaboration entre les pays balkaniques dans le domaine du droit pénal, par M. Boris Diakoff».

Quant aux vœux exprimés à Belgrade et à Bucarest, concernant l'*échange de juristes balkaniques*, il dit que, malheureusement, rien n'a été fait dans aucun de six pays faisant partie de la Conférence Balkani-

que. Egalement, rien n'a été fait, malgré ses rappels, concernant la décision de la Commission (Bucarest, octobre 1932) de recueillir des *textes français des lois balkaniques* se rapportant aux sept questions estimées mûres pour l'unification et mises à l'étude par des rapporteurs.

Terminant son rapport, le Secrétaire général rappelle la dernière phrase de l'article 4 du Règlement, qui dit que chaque délégation devra désigner un de ses membres comme *secrétaire chargé d'assister le Secrétaire général*, et il constate que seul M. Pella avait désigné M. Vassiliou comme secrétaire de la délégation roumaine au sein de la Commission.

Quant à l'avenir, il estime que la Commission a terminé la première période de son activité, qui consistait dans le choix et l'étude des questions jugées mûres pour l'unification, et qu'elle pourrait passer maintenant à la deuxième partie de sa tâche, c'est-à-dire élaborer, par des sous-comités ou par des membres individuels, des textes concrets et précis d'*avant-projets de conventions* que la Commission enverrait à la prochaine Vme Conférence Balkanique pour être discutés et proposés aux Gouvernements.

M. Castorkis, Président, remercie M. Popovitch de son rapport et ouvre la discussion.

M. Pella propose de faire imprimer tous les rapports soumis à la Commission dans la revue «Les Balkans».

M. Cassimatis fait observer qu'on n'imprime dans la revue «Les Balkans» que les rapports qui sont en liaison directe avec les questions balkaniques.

La Commission décide de prier la rédaction des «Balkans» de vouloir bien insérer dans ses colonnes les neuf rapports précités.

Quant aux aperçus des droits positifs, la Commission renouvelle sa décision de les publier aux soins du groupe yougoslave sous forme d'un Recueil qui sera mis en vente.

M. Pella insiste sur l'utilité que tous les aperçus soient rédigés sur le même modèle et divisés en rubriques et chapitres semblables. Il propose que le Président et le Secrétaire général établissent une division et une forme modèles.

III

Les rapports

M. Castorkis, Président, demande aux membres de la Commission, s'ils désirent que tous les rapports ou certains d'entre eux soient lus en séance, ou bien si les rapports doivent être considérés comme déjà connus de la Commission.

Sur la proposition de M. Vlassopol, la Commission pour gagner du temps, décide de ne pas procéder à la lecture.

M. Castorkis, Président, fait un court exposé de chacun des rapports soumis à ce jour à la Commission. Il fait observer qu'en général tous ces rapports offrent beaucoup d'intérêt et qu'ils donnent en grandes lignes un aperçu des diverses questions traitées. Il serait, pourtant souhaitable, dit-il, que les rapports aboutissent à des propositions précises et détaillées, qui seules pourraient servir de base aux discussions. C'est en

suivant cette voie que l'on pourra dépasser le stade préparatoire pour atteindre enfin des résultats pratiques.

M. Chichkoff fait remarquer que le Groupe bulgare a publié les observations de M. Dikoff au rapport de M. Popesco-Spineni sur les *principes généraux des obligations*.

M. Popovitch présente, en l'absence de son auteur, le rapport de M. Costin, président de la Cour d'Appel de Bucarest, sur *l'exécution des jugements étrangers*. Il constate que ce rapport envisage le problème non pas du point de vue du droit comparé, mais uniquement du point de vue du droit roumain.

La parole est donnée à M. Vlassopol, qui expose en détail la question du *délit d'abandon de famille* dont l'étude lui fut confiée lors de la session de Bucarest et sur laquelle il présente un volumineux rapport, qui traite le côté international du problème, la définition dudit délit (M. Vlassopol dit avoir adopté la définition du professeur Albert Tissier qui n'envisage le délit que lorsque la famille abandonnée se trouve dans le dénuement), l'incrimination internationale, l'exécution des sentences pénales étrangères, l'effet exterritorial des jugements, le projet de l'incrimination internationale, et enfin, un aperçu général des législations positives en cette matière. Pour terminer, M. Vlassopol déclare qu'il fera, dans le plus bref délai, un résumé écrit qu'il communiquera au Secrétaire général, le plus tôt possible.

IV

Mise à l'étude de nouvelles questions

M. Castorkis, Président, remercie M. Vlassopol pour son très complet rapport et déclare que, la question des rapports étant épuisée, il faudrait aborder la question No 10 de l'ordre du jour, c'est-à-dire discuter s'il faudrait choisir d'autres questions et, le cas échéant, en confier l'étude à des rapporteurs à désigner. Il rappelle la division de la Commission opérée à Belgrade, lors de la Ière session, en deux sections: pénale et civile et pense qu'il faudrait persister pour le moment dans cette division, qui facilite la marche des travaux. L'extension des travaux de la Commission rendra pourtant nécessaire bientôt une troisième section pour le droit commercial.

Se référant à la *section pénale*, le Président rappelle que deux questions furent choisies dans le temps: 1. Traité d'extradition. Cette question lui paraît être la plus mûre. Déjà, plus d'un projet de traité-modèle furent élaborés; aussi d'excellentes conventions récentes peuvent être prises en considération. Mais à part la possibilité, la nécessité aussi milite en faveur de cette question. Il paraît incroyable, et pourtant il est vrai, qu'aucun traité d'extradition n'existe encore entre pays balkaniques, notamment entre la Roumanie et la Grèce, la Grèce et la Yougoslavie, en 1933! Comme base des débats fut déjà choisi l'avant-projet élaboré par la C.P.I. Ce projet, qui admet entre autres la clause générale en place de l'ancienne nomenclature des délits (projet de L.L.A), est de structure toute moderne, et offre l'avantage d'avoir été l'objet de plusieurs études critiques (van Gorkum, Reidar Sween, Hafner, Louvage, Vassiliou). En somme, la question de l'extradition devrait être définitivement choisie.

et enfin discutée.— 2. Quant à la deuxième question, l'abandon de famille, on pourrait dire qu'elle fut... abandonnée par la famille balkanique, au moins jusqu'à ce jour.

Devant la *section civile* restent en suspens plusieurs questions; 1. la lettre de change en premier; 2. la question des obligations; 3. le mariage et autres. Il appartient à la Commission d'en faire le choix. En terminant il estime qu'il faudrait éviter les erreurs du passé et limiter le choix à deux questions, si possible, une par section, afin que les membres puissent mieux se préparer à une discussion approfondie.

M. Pella rappelle qu'il faudra procéder progressivement pour arriver au résultat et il s'associe à la proposition du Président concernant l'extradition. Quant au droit privé, M. Pella propose le régime de la lettre de change et du chèque, questions sur lesquelles existe un excellent rapport de M. Cassimatis. En ce qui concerne le délit de l'abandon de famille, M. Pella est d'avis d'en ajourner la discussion à la prochaine session de la Commission. Revenant à l'extradition, il signale la résolution de la Ière Conférence Balkanique tendant à l'adoption d'une convention multilatérale sur ce sujet. Il estime préférable de régler la question sous forme d'un traité régional élaboré sur la base des traités bilatéraux à l'exemple de la convention entre la Roumanie et le Portugal. Il faut envisager, dit-il, deux aspects de la question: la conclusion des accords internationaux et l'introduction de leurs textes dans les codes. Pour terminer, M. Pella exprime son opinion sur la possibilité dans les Balkans d'unifier cette matière d'extradition, étant donné l'état actuel des législations positives balkaniques.

Après échange de divers avis, M. Castorkis résumant les débats propose à la Commission de retenir pour la prochaine session deux questions à savoir: 1) le traité d'extradition, et 2) le régime de la lettre de change, billet à ordre et chèque.

M. Lambiris propose encore la question de l'assistance judiciaire en matière civile et commerciale y compris l'exécution des jugements et arrêts étrangers.

La Commission décide de ne pas mettre de nouvelles questions à l'ordre du jour, mais elle est d'accord pour que la question soulevée par M. Lambiris fasse l'objet d'un rapport préparatoire.

Les dix premiers points de l'ordre du jour étant épuisés, le Président ajourne au lendemain la discussion des autres points.

V

Fixation de l'ordre du jour de la IV session.

M. Castorkis, Président, ouvre la séance en rappelant la décision que la Commission a prise hier concernant le choix d'une question de droit pénal (extradition) et une autre de droit privé (lettre de change et chèque).

M. Lambiris renouvelle sa proposition de retenir aussi la question de l'assistance judiciaire en matière civile et commerciale et en expose les raisons.

M. Pella est d'avis que «qui trop embrasse mal étreint», mais pro-

pose que M. Lambiris prépare un texte qui sera soumis aux Groupes nationaux pour observations. Quant aux deux questions déjà adoptées, il propose de préparer un projet de convention avec un exposé à l'appui.

M. Castorkis conclut que les deux questions indiquées sont définitivement adoptées pour être discutées à la prochaine session. Rien n'empêche pourtant que des rapports sur d'autres questions soient préparés et soumis à la Commission, dans le but d'une discussion éventuelle ultérieure. Ainsi, dit-il, la Commission saura gré à M. Lambiris pour un rapport sur l'assistance judiciaire, question offrant beaucoup d'intérêt, laquelle tôt ou tard devra être discutée, ainsi qu'à M. Vlassopol pour un rapport sur l'abandon de famille.

M. Pella, propose de mettre comme titre: «Extradition et coopération judiciaire en matière pénale».

M. Castorkis reconnaît l'importance de la question de l'assistance judiciaire. Plusieurs conventions récentes d'extradition règlent, dit-il, aussi ce sujet; tel le traité entre la Tchécoslovaquie et la Grèce (1930). Lors de l'élaboration de l'avant-projet d'extradition de la C. P. I., dit-il, la question de l'assistance judiciaire fut posée devant nous; il fut pourtant décidé de se contenter du texte de l'extradition pure, et faire éventuellement sur l'assistance judiciaire un projet spécial. Voilà pourquoi dans le projet qui sert de base à nos débats ne figure pas la question de l'assistance.

M. Cassimatis dit que son rapport sur la lettre de change étant épuisé, il en préparera un nouveau texte auquel sera joint le texte des trois Conventions de Genève, qu'il recommande à l'adoption des Etats balkaniques. Il rappelle que la Grèce est le seul de tous les pays balkaniques, qui a déjà ratifié ces conventions.

M. Castorkis estime qu'il est temps que l'on ne se contente plus de rapports, et qu'à la prochaine session les membres arrivent préparés pour la discussion, afin d'arriver à des résolutions précises. Comme base de la discussion servira pour la lettre de change le rapport de M. Cassimatis et pour l'extradition l'avant-projet de la C. P. I. Il est évident que l'on pourrait utilement prendre en considération certaines récentes conventions, notamment celle conclue entre la Roumanie et le Portugal, qui pourrait être juxtaposée à l'avant-projet. En cas où un projet modifié paraîtrait nécessaire, le Président s'entendrait à ce sujet avec M. Pella.

Pas d'opposition.

VI

Relations à établir avec les Instituts internationaux pour l'unification du droit.

M. Pella estime que l'unification des droits balkaniques ne saurait se faire en dehors et indépendamment du mouvement général de l'unification des législations européennes. C'est pourquoi il propose que la Commission entre en rapport, par l'intermédiaire de son Secrétaire général, avec deux organisations qui travaillent dans ce sens, à savoir: L'institut international pour l'unification du droit (Rome) et le Bureau international pour l'unification du droit pénal, qui possèdent

une documentation très complète. Il propose également que ces deux institutions soient invitées à assister dans l'avenir aux travaux de la Commission. Enfin, il propose que des réunions de juristes balkaniques soient convoquées quelques jours avant ou après les sessions de la Commission.

M. *Lambiris* partage l'avis de M. *Pella*. Il estime que ce contact est vraiment nécessaire sans égard à la forme sous laquelle il sera réalisé. Il ne pense pas qu'il soit nécessaire de le faire par l'intermédiaire du Conseil. Il émet l'opinion que la Commission soit fondue avec la Commission d'organisation des Conférences annuelles afin d'éviter un double emploi.

VII

Discussion sur l'activité future de la Commission.

M. *Pella* dit avoir demandé à M. *Papanastasiou* des éclaircissements à ce sujet, parce qu'il estime que la Commission devrait avoir une vie propre et devenir une conférence des juristes balkaniques, car la Conférence Balkanique ne saurait être un institut pour l'unification juridique. Toutefois, il ne serait pas nécessaire de soulever maintenant cette question, parce que le Conseil a décidé que la Commission continue ses travaux dans les conditions actuelles, pendant une année encore, avec son caractère autonome actuel, car elle s'occupe des questions spéciales. La question deviendra toutefois actuelle dans une année.

M. *Castorkis* estime que le statut de la Commission dans la sphère de la Conférence constitue une question vitale pour la Commission, qui devra être résolue, tôt ou tard. A son avis, la Commission pourrait prendre trois attitudes différentes: 1) rester telle quelle est actuellement, 2) fusionner avec la Commission juridique et d'Organisation des Conférences annuelles, et 3) se rapprocher de la Commission d'organisation tout en gardant son autonomie. En tout cas, il estime qu'il est impossible que la Commission existe complètement en marge et en dehors de la Conférence. Il souligne que les travaux de la Commission ne figurent pas dans le programme de la IV Conférence et qu'ils ne seraient même point mentionnés dans la presse sans son intervention. Il signale également l'aspect financier de la question en cas où la Commission exigerait pleine autonomie. La Commission ne dispose pas de fonds spéciaux; elle dépend donc finalement du Conseil et de ses décisions. A son avis, la meilleure attitude serait: l'autonomie de la Commission en liaison très étroite avec la Commission d'organisation.

Après une courte interruption de la séance, la Commission continue la même discussion.

M. *Castorkis* souligne la dépendance financière de la Commission de la Conférence Balkanique et donne l'avis que la Commission suive la troisième des attitudes qu'il avait déjà mentionnées.

M. *Antonopoulos* demande quelle différence existe entre les deux Commissions et quels sont les rapports entre elles.

M. *Popovitch* donne lecture du texte de la résolution de la II Conférence Balkanique, en vertu de laquelle la Commission d'unification a été constituée et qui explique sa tâche et son caractère (1).

1) V. «Les Balkans» octobre-novembre 1981 p. 185.

M. *Pella* souligne le caractère préparatoire de la Commission d'unification.

M. *Cassimatis*, qui a pris part à la IIe Conférence balkanique, donne des explications complémentaires sur la genèse de la Commission. A son tour, il souligne son caractère préparatoire et la nature de son travail qui est un travail de longue haleine et de minutieuse préparation.

M. *Antonopoulos* fait observer que toutes les commissions de la Conférence ont un but unificateur d'où résulte la nécessité d'une délimitation précise de leurs compétences respectives.

M. *Cassimatis*, répond que la Commission d'Organisation n'existait pas au moment où la Commission d'unification fut constituée.

M. *Pella* propose à la Commission de continuer à travailler comme elle l'a fait jusqu'à présent et promet de la défendre au sein du Conseil en soutenant la thèse que l'œuvre d'unification devra rester l'objet d'une commission spéciale et indépendante et non de la Commission d'organisation. Pour le moment, dit-il, M. *Papanastasiou* a accepté de laisser travailler notre Commission jusqu'à la prochaine Conférence.

M. *Lambiris* demande s'il ne serait pas opportun de saisir la Conférence de la question en lui rendant compte des travaux de la Commission.

M. *Pella* répète qu'il s'appliquera toujours à que le Conseil confie à notre Commission toute œuvre d'unification juridique. En ce qui concerne l'information du Conseil de la marche des travaux de la Commission, il rappelle qu'un rapport imprimé avait été soumis à la Conférence et au Conseil pendant la Conférence de Bucarest. Il répète sa promesse de soutenir au Conseil la cause de la Commission.

M. *Castorkis* estime qu'afin de donner une solution pratique à la question on pourrait envisager la possibilité de former de la Commission une *section spéciale* d'unification du droit, au sein de la Commission juridique et d'organisation.

Nazim Bey appuie cette idée du Président et indique les difficultés pour la Commission de se réunir séparément de la Conférence.

M. *Popovitch* explique comment la question de l'existence de la Commission s'est posée à Salonique et ce qui vient de se passer à ce sujet au Conseil. Il réfute les attaques portées contre la Commission et estime nécessaire de convaincre les personnalités dirigeantes de la Conférence que la Commission ne songe point à se superposer ou se juxtaposer à la Conférence. D'après lui, la Commission ne doit pas travailler pour elle-même mais pour l'institution qui l'a créée et pour la tâche pour laquelle elle a été créée. Il ne faudrait laisser planer le moindre doute sur le soupçon que la Commission d'unification désirerait se détacher de la Conférence dont elle est un organe spécial, technique et préparatoire. S'il y a aujourd'hui quelques malentendus à ce sujet, c'est peut-être parce que, au moment de la crise de l'œuvre *politique*, qui avait précédé la III Conférence, au moment où l'on avait proposé d'ajourner *sine die* la réunion de la III Conférence, il avait exprimé l'opinion que l'œuvre de préparation et d'étude *juridique* de la Conférence devrait être continuée par la Commission, qui était instituée dans un but de longue haleine et ne pouvait être improvisée au dernier moment. Même en cas de non réunion de

la Conférence annuelle pendant un certain temps, l'activité, dit-il, de la Commission d'unification ne devrait pas être arrêtée. Il pense que cette opinion personnelle, qui n'engageait que lui-même, et qui avait été exprimée au sein du Groupe national yougoslave, avait été mal interprétée. Ce malentendu, s'il y en a un, devrait maintenant être dissipé. En ce qui concerne le côté financier, il rappelle qu'actuellement la Commission dépend financièrement non pas de la Conférence ni du Conseil, mais des Groupes nationaux, qui financent directement leurs membres de la Commission, au moins ceux de la Yougoslavie. Enfin, il répète son avis que la Commission devrait seulement élaborer des avant-projets de conventions à soumettre ensuite à la Conférence pour être discutés et adoptés.

M. *Castorkis* est d'avis que la question financière présente une grande importance pour les travaux de la Commission et notamment pour la réunion de ses membres en divers pays. Il pense qu'il faudrait la faire régler une fois pour toutes par la Conférence ou par le Conseil, d'une façon ou d'une autre.

M. *Pella* demande si l'on ne peut pas obtenir des crédits des ministères de la justice qui assureraient l'existence et l'activité de la Commission.

M. *Antonopoulos* déclare vouloir s'engager dans ce sens, comme député au Parlement et auprès du Ministère de la justice de Grèce.

M. *Popovitch* craint qu'il serait presque impossible d'obtenir quelque chose d'analogue du Ministère de la justice yougoslave.

Pour conclure, la Commission décide de continuer provisoirement à travailler dans les conditions actuelles en activant ses travaux.

VIII

Divers

M. *Mamopoulos* propose de suggérer à la rédaction des «Balkans» de créer une rubrique de *droit comparé balkanique* et d'imprimer les textes des nouvelles lois paraissant dans les pays balkaniques.

La Commission accepte cette proposition et prie M. Mamopoulos de faire le nécessaire pour la réalisation de son idée.

M. *Lambiris* accepte de présenter à la prochaine session de la Commission un rapport sur la question de *l'assistance judiciaire en matière civile et commerciale*.

M. *Vlassopol* fera également un résumé de son rapport sur la question de l'abandon de famille.

Il y aura donc à l'ordre du jour de la IV session de la Commission la discussion de deux avant-projets de conventions: 1. extradition, 2. lettre de change, billet à ordre et chèque—et la lecture—éventuellement discussion préliminaire—de deux rapports: 1. sur le délit de l'abandon de famille, de M. Vlassopol et 2. sur l'assistance judiciaire en matière civile et pénale, de M. Lambiris.

IX

Fixation de la date et du lieu de la IVe session

M. *Popovitch* rappelle les termes de l'article 2 du Règlement selon lequel la Commission devrait se réunir au moins deux fois par an, aux époques des Conférences annuelles et Semaines juridiques balkaniques. Il suggère que la prochaine session de la Commission ait lieu au printemps prochain (avril ou mai), à l'occasion de la II Semaine juridique balkanique qui pourrait avoir lieu à Istanbul ou à Sofia.

M. *Cassimatis* exprime l'avis que le Conseil devrait fixer en janvier la date et le lieu de la prochaine session de la Commission.

M. *Pella* combat cette opinion et propose de laisser la décision au Président et au Secrétaire général, après consultation des Groupes nationaux par leurs membres respectifs.

L'ordre du jour étant épuisé, *Nazim bey*, au nom de la Commission, exprime au Président ses remerciements pour la conduite heureuse des travaux. M. *Castorkis* remercie *Nazim bey* et la Commission et déclare close la III session de la Commission.

ANNEXE

RÈGLEMENT AMENDÉ DE LA COMMISSION

Art. 1.— La Commission est composée de un à trois délégués permanents, et des suppléants désignés par chaque Groupe national de la Conférence Balkanique. La Commission pourra faire appel pour certains de ses travaux à des spécialistes à titre d'experts.

Art. 2.— La Commission se réunit au moins deux fois par an à l'époque des Conférences annuelles et des Semaines juridiques balkaniques.

Art. 3.— A chaque session, la Commission est présidée par le chef de la délégation du pays où la session a lieu. Ce tour peut être changé de commun accord. Le président reste en exercice jusqu'à la prochaine session.

Art. 4.— Dans le but d'assurer la bonne marche des travaux de la Commission et le contact entre ses membres, la Commission nomme un Secrétaire général permanent, qui sera assisté par les secrétaires des délégations nationales.

Art. 5.— La Commission prend des décisions à la simple majorité des voix des délégations présentes, chaque délégation ne votant que pour une seule voix.

Art. 6.— La tâche de la Commission est fixée par une résolution de la II Conférence Balkanique (1931); elle consiste dans la préparation et la convocation d'une Conférence de juristes (voir le texte intégral dans «Les Balkans» No 14—15 page 115).

Art. 7.— Dans ce but, la Commission adopte la méthode de travail suivante: elle cherchera à établir les questions qui présentent une maturité suffisante pour faire l'objet d'étude en vue de l'unification des lé-

gislations balkaniques. L'étude de ces matières sera confiée à des juristes chargés de présenter des rapports détaillés sur ces questions, ces rapports devront être envoyés au Secrétaire général au moins un mois avant la suivante session de la Commission. Lorsque celle-ci aura constaté la maturité d'un nombre suffisant de questions, elle convoquera la Conférence plénière.

Art. 8.— Les dispositions du présent Règlement peuvent être modifiées par la simple majorité des voix sur la base d'une proposition écrite présentée par un membre de la Commission, au moins un mois avant la session de la Commission.

SUPPLÉMENT

SÉRIE DE BIBLIOGRAPHIES FRANÇAISES SUR LES NATIONS BALKANIQUES

N° 2

BULGARIE

OUVRAGES ET ARTICLES DE REVUES PARUS
DE 1613 A 1935.

Par

JEAN. G. KERSOPOULOS

Dipl. de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris
Professeur à l'École Navale

(Suite)

- 508.—Genadieff (Ch.).—Malak Balgarsko — Frinski Retchuik.—Petit dictionnaire bulgare-français. Édit. Chr. Danoff, Philippopoli, 1901, In—18, 394 p.
- 509.—Gentizon (Paul).—L'influence française en Bulgarie.—Impr. Élias, Paris, 1921, In—8, 44 p.
- L'influence française au point de vue culturel, linguistique et économique au lendemain de la guerre mondiale.
- 510.— » » .—La mégalomanie grecque et la nouvelle Bulgarie.—Édit. H. Élias, Paris, 1923, In—8, 54 p.
- 511.— » » .—Le drame bulgare. Préface de René Pinon.—Paris, 1924, XV+238 p.
- De Ferdinand de Bulgarie à Stambouliouky.
- 512.—Georgiades (Démétrius).—La Turquie actuelle. Les Peuples affranchis du joug ottoman et les intérêts français en Orient.—Édit. Calmann-Lévy, Paris 1892, in-8, XVIII+375 p.

Souvenirs des Balkans. L'esclavage. Le relèvement national. Superficie et population. Commerce, budget, chemins de fer.

- 513.—Georgieff (C.).—La culture de la pomme de terre en Bulgarie.—Thèse de doctorat à l'Université de Toulouse. 1929. In-8, 84 p.
- 514.—Gérando (F. de).—(Correspondant du «*Matin*» en Bulgarie).—L'incident gréco-bulgare d'octobre 1925, d'un témoin. Impr. de la Cour. Sofia, 1926, In-8, 52 p., 6 illustr.
- 515.—Germanos (Métropolitain de Castoria).—Méfaits bulgares en Macédoine.—Le métropolitain de Castoria et les Bulgares.—Impr. du Patriarcat œcuménique.—Constantinople. 1907, In-8, 27 p.
- 516.—Ghénadieff (Nicolas).—La Macédoine.—Art. dans le «*Bulletin de la Société royale de géographie de Bruxelles*». N° 6, nov.—déc. Bruxelles, 1891, p. 640—677.
- 517.—Ghénadiew (Ch.).—Grammaire théorique et pratique de la langue bulgare à l'usage des Français. Deuxième partie, clef des thèmes. Impr. «Soglassié». Plovdiv, 1912, In-8, 72 p.
- 518.—Ghénoff (G. P.).—Le traité de paix de Neuilly au point de vue du droit international public et privé. Conférence faite au IIIe Congrès des juristes bulgares. 6 et 7 mai, 1926, Sofia, 1927, In-8, 38 p.
- 519.— » — Les minorités bulgares. Art. dans la «*Nouvelle revue de Hongrie*». Mai, Budapest, 1933, p. 465—466.
- 520.—Gheorgov (Dr J.).—Et le droit triomphera.—Art. dans la «*Revue Bulgare*».—Janv.-févr., Sofia, 1930, p. 11—20.
La question macédonienne et le droit international.
- 521.—Ghertcheff (Chr.).—Aveux serbes sur la Macédoine. Édit. A. Pascalew, Sofia, 1919, In-8, 61 p. documents.
(Bibliothèque des questions balkaniques No 7).
- 522.— » — Témoignages serbes sur les Bulgares de la Morava.—Impr. de l'État.—Sofia, 1919, In-8, 44 p.
(Union des savants, écrivains et artistes bulgares).
- 523.—Gheyn (Le R. P. van Den).—Les populations danubiennes : Roumains et Bulgares.—Art. dans le «*Bulletin de la Société royale de géographie d'Anvers*». T. XI. 3e fasc. Anvers, 1887. p. 197—236.
Étude d'ethnographie comparée.

- 524.—Gillodtes (Juan-O.).—Impression d'Orient. Voyage en Turquie, en Bulgarie et en Serbie.—Édit. G. Bolat (1897) Bruxelles, In-8, 24 pl., gravures.
Impressions de voyage.
- 525.—Girard (André).—Les minorités nationales, ethniques et religieuses en Bulgarie. Thèse de Doctorat.—Édit. M. Girard, Paris, 1933, In-8, 203 p.
Arméniens, Aroumains, Gagaouses, Grecs, Juifs, Tartares, Tsiganes, Turcs et Pomaks.
- 526.—Givotitch (V.).—Les minorités nationales en Yougoslavie. Art. dans l'«*Annuaire de l'Association Yougoslave de droit international*» 1, Belgrade, 1931, p. 134-137.
- 527.—Gladston (W.-E.).—Les Atrocités turques en Bulgarie et la Question d'Orient. Traduit sous la sanction de l'auteur, par Victor Oger. Paris, 1876, in-12.
Les massacres bulgares.
- 528.—Golemanoff (Dr. Ivan).—Les services d'hygiène publique en Bulgarie. Publication de la S. d. N. : Organisation d'hygiène (C. H. 489) (Sér. P. S.d.N. 1926, III. 16).—Genève, 1926, In-8, 77 p.
- 529.—Goloubinsky (E.).—Petite esquisse de l'histoire des églises orthodoxes : bulgare, serbe et roumaine. Moscou, 1871.
- 530.—Goranoff (K.N.) et Popoff (J.P.).—Nouveau vocabulaire français-bulgare.—Libr. Garnier frères, Paris, format de poche, 471 p.
Dictionnaire contenant tous les mots usuels avec leur prononciation figurée.
Il fait suite au dictionnaire bulgare-français de M. Popof (J.P.), même format de 450 p.; les deux ensemble brochés en un volume de 14x8x4 de 921 p.
- 531.—Gourdji (Salih).—La Turquie d'hier et d'aujourd'hui. L'Arménie et la Macédoine. Conférence faite le 20 février 1903 à la Coopération des idées. Impr. de N. Weill, Paris 1903, in-8, 15 p.
Considérations politiques sur la situation de la Macédoine.
- 532.—Govin (Gustave).—L'Armée d'Orient. Des Dardanelles au Danube. La victoire d'Orient.—Édit. M. Barrère, Marseille, 1931, In-4, 300 p. Illustr. cartes, et croquis.
- 533.—Grabar (André).—Recherches sur les influences orientales dans l'art balkanique. Ouvrage orné de 28 figures

dans le texte et de 16 planches, en phototypie. Paris, 1928, XIII+150 p.

- 534.—Grabinski (Cte Joseph).—Alexandre de Battenberg, premier prince de Bulgarie. Art. dans le «*Correspondant*» Paris 25 décembre 1895, p. 1055.

La vie du prince Alexandre, les événements en Europe et en Orient pendant et après la guerre turco-russe de 1877-78. Le rôle politique du prince de Battenberg. Son abdication.

- 535.—Grèce (La) Actuelle.—Édit. de la Direction de la presse au Ministère des affaires étrangères.—Athènes, In-8, 291 p. Phot. cartes, diagr.

Chap. I: Minorités p. 12.

- 536.—Grégoritch (Cvetko).—L'entente économique des États des Balkans, du point de vue industriel.—Voir le livre: Première Conférence Balkanique.—Athènes, 5-12 octobre, 1930.—Documents Officiels. Publié avec l'appui de la Donation Carnegie pour la paix internationale.—Athènes, 1931, p. 148—167.

Matières brutes et forces motrices. — Effectif en bétail par État balkanique en millions de têtes.

La production de bois des États balkaniques d'après les statistiques en milliers de m³.—Évaluation de la production en bois des États balkaniques en milliers de m³.

La production minière des États balkaniques en tonnes, en 1927.

Produits dérivant du traitement des minerais (en tonnes).

Production de charbon en 1927 dans les pays balkaniques (en tonnes).—Pétrole.—Les gaz naturels.—Les forces hydrauliques des États balkaniques.—Possibilité de placement des produits industriels.—Importation et exportation par groupes.—La main d'œuvre et les conditions géographiques et climatiques.—Conclusion.

- 537.—Grignan (Henri). — Résurrection des nationalités en Orient.—Édit. Dentu, 1863, In—8.

- 538.—Grosse. — La péninsule gréco-slave. Bruxelles, 1876.

- 539.—Grozev (Ivan).—Sémélé.—Impr. de la Cour. Sofia, 1926, In—8, 54 p.

Poème dramatique. Traduction de Jean Lugol.

- 540.—Gubernatis (Angelo de).—La Bulgarie et les Bulgares. Journal de Voyages et Études. Édit. B. Seeber, Florence 1899, in-8, 339 p. fig.

I.—Journal de voyage: A travers la Roumanie, Roustchouk, De Roustchouk à Sofia, Philippopoli, Varna, Constantinople.
II.—Aperçu sur la Bulgarie contemporaine. Le Pays. Précis d'histoire bulgare. Industrie, commerce et finances bulgares. Conclusion.

- 541.—Guéchoff (E.).—L'Alliance Balkanique. Paris, 1915.

- 542.—Guéchoff (J.-E.).—Les Associations agricoles et ouvrières en Bulgarie. Art. dans la «*Nouvelle Revue*», 15 mai, Paris 1890, p. 381.

Origine et développement des zadrougas, des sociétés et associations agricoles en Bulgarie, avec leur vie économique et sociale.

- 543.—Guénov (G.P.).—La situation juridique des Macédoniens en Yougoslavie.—Art. dans la «*Revue de droit international, des sciences diplomatiques et politiques*». Oct.-déc., Paris, 1929, p. 331-337.

Question des minorités.

- 544.—Guéorgieff (Jordan Pope).—La Macédoine Orientale du Sud. Impr. Chr. 9 Danof, Philippopoli, 1918, In-8, 77 p. carte.

I-ère partie: Serrès et sa campagne. Recherches et documents.

- 545.—» ».—La Macédoine Orientale du Sud.—Impr. Chr. 9. Danof, Philippopoli, 1918, In-8, 60 p.

IIe partie: La région de Drama, Zenkhna, Cavala, Pravichta et Sarichabane. Recherches et documents.

- 546.—Guérin-Songeon (P.).—Histoire de la Bulgarie depuis les origines jusqu'à nos jours (485-1913).—Édit. Nouvelle Librairie Nationale.—Paris, 1913, In-16.

Voir: Histoire de la Bulgarie, article du même auteur dans Larousse Mensuel Illustré, 1914-1916, p. 679-680.

- 547.—Guerraz (Pierre).—Correspondance d'Orient. Art. dans la «*Revue britannique*». Paris, 1885, t. VI, p. 40.

Toujours la Bulgarie. M. Karavelof interviewé. La porte de la vieille Europe. La radiation du prince Alexandre de l'armée russe. Statu quo, etc...

- 548.—Guerre (La) Européenne contre la Russie.—Édit. Rozez. Bruxelles, 1854, In-8.

Théâtre des opérations militaires. Description des Principautés danubiennes et de la Bulgarie, précédée d'une histoire de la question d'Orient jusqu'à ce jour. Notes et récits recueillis sur le théâtre même de la guerre, par un correspondant de journaux (=Flor O' S'quarr).

- 549.—Guerre d'Orient (La). Siège de Sébastopol. Historique du service de l'artillerie (1854-1856), publié par ordre de Son Excellence le ministre de la Guerre. Librairie de veuve Berger-Levrault, Paris-Strasbourg 1859, 2 tomes in-4, de 1436 p.

Séjour à Gallipoli. Marche sur Varna, du mois de juillet au 7 septembre 1854, séjour à Varna. Embarquement de l'armée pour la Crimée...

550.—Guerre (La) en Orient (1875—1878). Par un officier supérieur.—Éd. Dumaine. Paris, 1878, In-8.

Y compris la guerre pour l'indépendance de la Bulgarie.

551.—Guide «Europa».—Annuaire de statistiques, de tourisme et d'informations 1930/31 etc. Bruxelles, Havas, 1930

Voir : Bulgarie.

552.—Guillebert (J.).—Guide de l'étranger dans Sofia.—Impr. T. Tchipeff (Imp. S. M. Staykoff).—Sofia, In-8, 24 p.

553.—Guys (Charles).—Guide de la Macédoine. Paris, 1856, In-12.

554.— » » .— Considérations sur les peuples de l'Orient avec une analyse de l'état actuel de la Turquie etc. Imp. V-ve Marius Olive, Marseille, 1857. In-8.

H

555.—Haddon (A. C.).—Les races humaines et leur répartition géographique. Paris, 1927, XV+397 p.

556.—Hadji-Tachkovitch (Gligorié).—Une Semaine Pédagogique consacrée aux Pays balkaniques.—Art. dans «*Les Balkans*», mars-avril, Athènes, 1934, p. 341—344.

Mémoire soumis à la Quatrième Conférence Balkanique (Salonique) par le groupe yougoslave.

557.—Hallunga (Dr Al.).—Considérations sur le projet d'Union Douanière partielle. Art. dans «*Les Balkans*», sept.-oct. Athènes, 1933, p. 852-850

558.—Hamard (l'abbé P.-J.).—Par delà l'Adriatique et les Balkans. Autriche méridionale, Serbie, Bulgarie, Turquie et Grèce. Par l'abbé Hamard, de l'Oratoire de Rennes, chanoine honoraire. Édit. Delhomme et Brigue, Paris, 1890, in-8, VIII-402 p., gravures.

Notes de voyage.

559.—Hammer-Purgstall (le baron Joseph de).—Histoire de l'Empire ottoman, depuis son origine jusqu'à nos jours. Ouvrage puisé aux sources les plus authentiques et rédigé sur des documents et des manuscrits la plupart inconnus à l'Europe. Traduit de l'allemand sur les notes et sous la direction de l'auteur, par J.-J. Hellert. Édit. Bellizard et Cie, Paris, 1835-1843, 18 vol, in 8, atlas in-folio.

Ouvrage très important, contenant des questions sur les re-

lations des Bulgares et des Turcs à partir de l'apparition de ces derniers dans la Péninsule des Balkans jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle. Il y a une analyse de cet ouvrage dans le *Journal des Savants*, par Silvestre de Sacy Paris, 1831-1834.

Une autre livraison traduite de l'allemand sur la deuxième édition par M. Dochez est imprimée à Paris, Parent-Desbaras, 1840-1841, 3 vol. in-8.

560.—Hanotaux (Gabriel).—Études diplomatiques. La politique de l'équilibre (1907-1917). Paris, 1922, in-8., 446 p., 2^e éd.

561.— » » .—Études diplomatiques.—La guerre des Balkans et l'Europe (1912-1913).—Édit. Plon, Paris, 1914, In-16., 451 p. 3^e éd.

Les deux guerres des Balkans.—Les Balkans aux Balkaniques. La Conférence de Londres.—L'équilibre méditerranéen.

562.— » » .—Histoire illustrée de la guerre de 1914.

Tome I et II. —Paris, 1915

* III et IV. — » 1916

* IV et VI. — » 1917

* VII — » 1918

* VIII et IX.— » 1919

* X et XI. — » 1920

* XII et — » 1921

* XIII et XIV.— » 1922

* XV et XVI.— » 1923

* XVII — » 1924

563.—Haralanov (Har. S.) et Kiriakov (Dr. D.).—Lectures militaires, littéraires, historiques et patriotiques à l'usage de l'école militaire de Sofia. Impr. «Balkan» 1915, In-8, 304 p.

564.—Hasdeu (B.-P.).—Ethnologie des vilayets d'Andrinople, de Monastir, de Salonique. Constantinople, 1878, in-8.

565.—Hassan bey.—Discours prononcé à la session de la IV^e Conférence Balkanique (Salonique) par—, chef de la Délégation turque. Art. dans «*Les Balkans*» nov.-déc., Athènes, 1933, p. 1007-1009.

566.—Hateau (Georges).—La Bulgarie et ses voisins. Art. l'«*Europe Centrale*», 9 mars, 1929.

567.— » » .—Les relations extérieures de la Bulgarie.—Art. dans l'«*Europe Centrale*» 6, 3 janvier 1931, p. 10-11.

568. — » » — La crise gouvernementale bulgare. — Art. dans l'«*Europe Centrale*» 6; 9 mai 1931, p. 300.
569. — » » — Les assises et les tâches du cabinet Malinof. — Art. dans l'«*Europe Centrale*» 6; 5 sept. 1931, p. 761-762.
570. — » » — L'atmosphère politique en Bulgarie. Art. dans l'«*Europe Centrale*» 19 nov. 1932, p. 867-868.
571. — Hatnal (Henry). — Le droit du Danube international, avec une préface de Charles Visseher. La Haye, 1929, XII+324 p.
- Notes bibliographiques.
572. — Haumant (Émile). — Les origines de la lutte pour la Macédoine. — Paris, 1927, In-8.
- Extrait du «*Monde Slave*». — Étude des luttes pour la Macédoine depuis 1830.
573. — Hedzey (L. A.) — Mission archéologique de Macédoine. Paris, 1861.
- Fouilles et recherches dans la Macédoine et dans les parties adjacentes de la Thrace, de la Thessalie, de l'Illyrie et de l'Épire en 1861.
574. — Helsey (Édouard). — Les aventures de l'armée d'Orient. — Édit. «*La Renaissance du livre*». Paris, 1920, In-8, 249 p.
- Le front des Balkans. — Les campagnes d'octobre 1915 à novembre 1917. Résumé aux deux points de vue : politique et militaire.
575. — Hepp (Alexandre). — Ferdinand de Bulgarie intime. Édit. Félix Juven Paris (1910), in-8, 303 p. portraits.
- Impressions de voyage.
576. — Héroin (Marcel). — Les impôts directs en Bulgarie depuis l'affranchissement jusqu'en 1922. — Édit. Les Presses Universitaires de France. — Paris, 1923, In-8, 210 p.
- Régime des impôts en Bulgarie avant la libération. — Depuis la libération jusqu'à la réforme de 1894-1895. — La réforme de 1894-1895. — Les impôts directs jusqu'en 1921. — Les nouveaux impôts — Le programme agrarien.
577. — Hessaptchieff (Major). — Les grandes manœuvres de l'armée bulgare en 1896. Traduction du capitaine breveté Christo Morphow. Édit. H. Charles-Lavauzelle Paris (1899), in-8, 30 p.

Études stratégiques. Les Manœuvres bulgares pendant l'année 1894.

578. — Heuschling (Xavier). — L'Empire de Turquie. Paris, 1860, in-8.
- Territoire. — Population. — Gouvernement. — Finances. — Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Voies de communications. — Armée — Cultes, etc.
579. — Heuser (Henri). — Histoire diplomatique de l'Europe 1871-1914 publiée sous la direction de Henri Heuser, J. Ancel, L. Cahen, R. Guyot etc. — Édit. Presses universitaires de France, Paris, 1929, In-8, 2 vol. T. I=467 p., T. II=389 p.
- Notes bibliographiques.
580. — [Hippeau (E.)]. — Le Congrès (de Berlin) en miniature. — Par un diplomate — [E. Hippeau]. — Édit. Ollendorf. — Paris, 1878, In-8.
- Les préliminaires du Congrès.
581. — Histoire de la guerre d'Orient (1877—1878). — Édit. A. Ghio, Paris. J. Rosez, Bruxelles. 1878 et 1879 in fol.
- Relation illustrée de l'insurrection serbe et de la campagne turco-russe Portraits, dessins de batailles, etc. etc. d'après des copies prises sur le théâtre des événements.
582. — Histoire de la guerre entre la Russie et la Turquie (1877—1878). Impr. de L. Favre. Niort, 1878, In 8.
- Événements de guerre. — Négociations pour la paix. — Congrès de Berlin. — Documents contenant l'histoire politique de la France en 1877.
583. — Honoré (Maurice). — En Orient. Les derniers événements. — La Thrace. — Édit. du Comité Duplex. — Paris, 1922, In-8, 12 p.
584. — Howard (Harry N.). — Le morcellement de la Turquie. — Éd. de l'Université d'Oklahoma. — Norman, 1931.
- L'ouvrage intéresse aussi la Bulgarie
585. — » » — L'entrée de la Bulgarie dans la guerre mondiale (1914-15). — Art. dans «*Les Balkans*» Août-sept. Athènes, 1934, p. 218—237.
- I. — L'hésitation de la Bulgarie. — II. — La Bulgarie et la campagne des Dardanelles. — III. — La Bulgarie se décide pour les Empires Centraux.
586. — » » — Notes. — Art. dans «*Les Balkans*» Août-sept. — Athènes, 1934, p. 238-242.
- Courte énumération de sources qui peuvent servir à l'étude de la question concernant la participation de la Bulgarie à la guerre mondiale.

587. — » » — Essai d'une Bibliographie Américaine sur les Balkans. — Art. dans «*Les Balkans*», mai-juin, Athènes 1934, p. 462—471.

Bulgarie p. 466.

588. — Hugonnet (Léon). — La Turquie inconnue. — Édit. Frinzin et Cie, Paris, 1886, in-12, 308 p. (Il y en a trois autres éditions).

Roumanie, Bulgarie, Macédoine, Albanie Voyages en Bulgarie.

589. — » » — Chez les Bulgares. — Édit. Savine. — Paris, 1888, in-16, XII+12 p.

Souvenirs de voyages. (Il y en a deux autres éditions).

590. — Hungerbühler (H.). — La mission militaire suisse sur le théâtre de la guerre serbo-bulgare. Traduit de l'allemand par G. Rochat. Lausanne, Benda; Paris, L. Baudoïn et Cie 1886, in-8, 128 p., carte, croquis et plans.

Le pays, les habitants et la situation politique et militaire au début de la guerre.

Organisation des armées des adversaires.

Esquisse historique de la guerre serbo-bulgare de 1885.

Annexes. — Dates principales de l'histoire des peuples des Balkans. Planches.

591. — Hymne (L') Balkanique. — Voir le livre: Première Conférence Balkanique. — Athènes, 5-12 Oct. 1930. — Documents Officiels. — Publié avec l'appui de la Dotation Carnegie pour la Paix internationale. — Athènes, 1931. Hors-texte.

592. — Hymne (L') de la Paix. — Voir le livre: Première Conférence Balkanique. — Athènes, 5-12 Oct. 1930. — Documents Officiels. — Publié avec l'appui de la Dotation Carnegie pour la Paix internationale. Athènes 1931. Hors-texte.

593. — Iancovici (D.). — La Crise balkanique. — Édit. Larousse, Paris, in-18.

594. — » » — La Paix de Bucarest (7 mai 1918). Paris, 1918 in-8, 217 p.

595. — Iansen (P.W.). — Un projet hollandais d'Entente balkanique. — Art. dans la «*Revue des Balkans*» mars. Paris, 1928, p. 105—109.

596. — Ianouloff (Prof.). — La situation économique et sociale de la Bulgarie. — Sofia, 1929.

597. — Ichircoff (A.). — Étude ethnographique sur les Slaves de Macédoine, par le Dr Ichircoff, professeur à l'Université de Sofia. Paris, Gauthier-Villars, 1908, in-8, 93 p. Roustchouk, 1869, in-8.

Réponse à M. I. Tsyvitch sur son article «*Remarques sur l'ethnographie de la Macédoine*», imprimé dans les «*Annales de Géographie*», XVe année, Nos 80 et 81. Voir Tsyvitch, No 305.

598. — Ichok (G.). — La réglementation de la prostitution et la lutte antivénérienne en Bulgarie. — Art. dans la «*Revue d'hygiène et de médecine préventive*» 53; octobre 1931, p. 756—764.

599. — Ilief (S.-P.) et Hranof (D.-B.). — Dictionnaire bulgare-français-turc. Roustchouk, 1869, in-8, 204 p.

600. — » » — Dictionnaire français-bulgare-turc.

601. — Index Général du Recueil des Traités et des Engagements, enregistrés par la Société des Nations. Édit. de la S.D.N. Genève.

No 1. — Volumes I—XXXIX, Traités Nos 1—1000. Genève, 1920—1926.

No 2. — Volumes XL—LXIII, Traités Nos 1001—1500. Genève, 1925—1927.

No 3. — Volumes LXIV—LXXXIII, Traités Nos 1501—2000. Genève, 1927—1929.

No 4. — Volumes LXXXIV—CVII, Traités Nos 2001—2500. Genève, 1929—1931.

602. — Industrie (L') du tabac en Bulgarie pendant 1929. — Art. dans le Bulletin la «*Banque nationale de Bulgarie*», 16 août 1931.

Statistiques

603. — Informations politiques. — Art. dans «*Les Balkans*», sept.-oct., Athènes, 1933, p. 621-624.

Les visites royales en Europe. — La visite des ministres turcs (Ismet pacha et Tefvik Rüşchdi bey) à Sofia. — Les litiges gréco-bulgares. — Déclaration de M. Mouchanov sur la politique extérieure.

604. — » » — Art. dans «*Les Balkans*», sept.-oct. Athènes, 1933, p. 630-631.

Le cinquantenaire du château de Pellesh. — Visites de M. Titulesco (à Belgrade, à Sofia, à Ankara et à Athènes). — L'accord turco-roumain.

605. — » » — Art. dans «*Les Balkans*», sept.-oct., Athènes, 1933, p. 631-632.

Voyage des souverains yougoslaves à travers les Balkans: en

Roumanie, à Varna (Bulgarie), à Constantinople et à Corfou (Grèce).

- 606.—Institut (L') pour l'exportation des produits et la direction pour l'achat et l'exportation des céréales panifiables et fourragères en Bulgarie.—Art. dans la «*Revue internationale de l'agriculture*» 22; avril 1931, p. 131-135.
- 607.—Instruction (L') publique en Bulgarie.—Imp. de R. et H. Fourez, Bruxelles 1905, in-8, 53 p. fig.
(Édition officielle du Ministère du Commerce et de l'Agriculture de Bulgarie)
- 608.—Institution d'un office interbalkanique pour les chemins de fer et autres moyens de communication.—Art. dans «*Les Balkans*» No 24, Athènes, 1932, p. 588-689.
- 609.—Interim.—L'aéropage de Londres et les peuples balkaniques. Art. dans l'«*Opinion*» 5 avril, Paris, 1913.
- 610.—Ionesco (Take).—L'Union des peuples balkaniques. Art. dans la «*Revue des Balkans*» T. XIII. Paris, 1920, in-8, p. 100-102.
- 611.—Ionesco et Iorano.—Voyage agricole dans Dobroudja.—Constantinople, 1850, in-8. Carte ethnographique et topographique.
- 612.—Iorga (N.).—Histoire des États balkaniques à l'époque moderne. Bucarest, 1914.
- 613.—» ».—Point de vue sur l'histoire du commerce de l'Orient. Paris, 1920.
- 614.—» ».—Histoire des États balkaniques jusqu'à 1924, J. Camber, Paris, 1925, 575 p.
- 615.—» ».—La Roumanie, les Balkans et l'Europe Centrale. Art. dans l'«*Esprit International*» avril. Paris, 1928, p. 169-184.
- 616.—Irimescu (Dr St.).—La lutte en commun contre la tuberculose.—Art. dans «*Les Balkans*», mai-juin, Athènes, 1934, p. 612-618.
- 617.—» ».—Discours de clôture au nom des Délégués des pays balkaniques. Voir «*Les Balkans*» mai-juin, Athènes, 1934, p. 634-635.
- 618.—Isambert (Emm.).—Collection des Guides. Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient par le Dr... professeur agrégé à l'école de Médecine de Paris etc. Première partie, Grèce et Turquie d'Europe, con-

tenant 11 cartes et 22 plans. Paris, 1863. In-16, LXXXIII + 1084 p.

Présenté au nom du groupe hellénique à la 3^{me} Conférence Balkanique (Bucarest).

- 619.—Ivanoff (J.).—La Question Macédonienne, Paris, 1920.
- 620.—Ivantcheff (Const.).—L'idée des États-Unis d'Europe et les projets d'une confédération balkanique.—Édit. Camber, Paris, 1930, in-8, 184 p., carte.

J

- 621.—Jabinsky (Prof. Dr Nicolas).—Le Code Pénal Bulgare. Art. dans «*Les Balkans*», janvier-février, Athènes, 1934, p. 153-154.
- 622.—Janin (P. Raymond).—Les Églises Orientales et les Rites Orientaux, Paris, VIII+720 p. 48 illustr. et 9 cartes.
- 623.—Jankovitch (Alexis) et Grovitch.—Slaves du Sud, ou le peuple serbe avec les Croates et les Bulgares.—Édit. Franck. Paris, 1853, in-8.
Aperçu de leur vie historique, politique et sociale.
- 624.—Jassonidis.—Discours.—Art. dans «*Les Balkans*», nov.-déc., Athènes, 1933, p. 1082-1083.
Discours prononcé le 11 nov. 1933 à la séance plénière de clôture de la IV^e Conférence Balkanique (Salonique).
- 625.—Jevtitch (B.).—Discours.—Art. dans «*Les Balkans*» janvier-février, Athènes, 1934, p. 98.
Discours prononcé au cours du dîner officiel offert à l'occasion de la signature du Pacte d'Entente Balkanique.
- 626.—Joanne (P.).—État des Balkans. Paris, 1888, in-8.
- 627.—» ».—État du Danube et des Balkans [par L. Rousset]. Paris, 1895, in-8.
- 628.—Joncquière (Vte A. de la).—Histoire de l'Empire Ottoman depuis ses origines jusqu'au traité de Berlin. Édit. Hachette, Paris, 1881, in-8.
La plus grande partie de cette histoire décrit les relations des Bulgares avec les Turcs. Avant d'aborder cette question, l'auteur fait des observations géographiques et statistiques sur la Bulgarie et la Roumélie.
- 629.—Josifocitch (Ing. Stanislav).—Le Réseau routier Interbalkanique.—Art. dans «*Les Balkans*» mars-avril, 1934, p. 320-323.
Mémoire soumis à la Quatrième Conférence Balkanique (Salonique), par le groupe yougoslave.

- 630.—Jouard de la Nauze (L. de).—Mémoire sur la différence des Pélasges et des Hellènes. Art. dans *l'«Histoire de l'Acad. Royale des Inscriptions»* XXII. Paris, 1756, p. 115.
- 631.—Juarez (D).—Les droits des peuples balkaniques et la domination ottomane. Paris, 1895, in-8, +120 p.
- 632.—Jubilé (Le) du professeur Balabanov et l'Hellénisme en Bulgarie.—Art. dans *«Les Balkans»*, janvier-février. Athènes, 1934, p. 89—90.

K

- 633.—Kahn (Maurice).—Courrier de Macédoine. Paris, 8, rue de la Sorbonne. 1903, in-8, 119 p. (Cahiers de la quinzaine, 22^e cahier de la 4^e série. Cahiers de Courriers.—Articles parus dans le *«Temps»* de mars à mai 1930).

Chez les révolutionnaires bulgares : L'organisation intérieure et les comités macédoniens. Sarafof et Tzoncheff. Trois dangereux personnages : Mikhailowski, Tatartcheff, Rodeff. Y aura-t-il une insurrection ?

- 634.—Kanitz (F.).—La Bulgarie danubienne et le Balkan. Études de voyages (1860-1880). Édit. Hachette et C^{ie}, Paris 1882, in-4, VI+572 p., planche et carte.

L'auteur de ce travail est surtout célèbre par l'exploration géographique et ethnographique des Balkans dont il donna les résultats dans le remarquable ouvrage : *Donau, Bulgarien und der Balkan* (Leipzig, 1875-77, 3 vol.; nouv. édit. 1882) Traduit en français, en 1885, accompagné d'une carte qui fut reproduite par l'état major russe, il servit de base aux opérations de l'armée du tsar et fut employé au Congrès de Berlin de 1898 pour la délimitation des frontières serbo-turco-bulgares.

Au début de son ouvrage, l'auteur nous donne un exposé de l'histoire bulgare depuis le commencement jusqu'à la conquête turque. Dans le chapitre II, la situation politique et religieuse de la Bulgarie.

Les chapitres III et VI sont consacrés à une étude ethnographique. A partir du chapitre V, p. 5, commencent les études géographiques les plus exactes que nous possédons. Il a consacré sur cette question près de 500 pages à la fin desquelles il a ajouté une carte de Bulgarie avec ses itinéraires.

Voir le compte rendu de M. L. Léger dans la *Revue d'histoire diplomatique*.

Voir aussi l'analyse du même ouvrage par M. L. Léger dans son volume : *Russes et Slaves*.

- 635.—Karadjow (D.).—Contre le système d'une Chambre unique en Bulgarie. Thèse de doct. Paris, 1927.

- 636.—Karamichaloff (Vassil).—Université de Lausanne. Faculté de Droit. Thèse pour le doctorat, La principauté de Bulgarie au point de vue du droit international. Imp. J. Couchoud, Lausanne 1897, in-8, XXIV + 154 p.

L'auteur présente la situation de la principauté d'après la conférence de Constantinople, le traité de San-Stéfano et le traité de Berlin. Il poursuit son étude juridique sur la Bulgarie jusqu'en 1897.

- 637.—Kasasis (Néoclès).—Grecs et Bulgares au XIX^e et au XX^e siècles, par N. Kasasis, professeur à l'Université d'Athènes, président de la Société «Hellénismos». Édit. P.-V. Stock, Paris, 1907, in-8, 82 p.

Cet ouvrage a été écrit à la suite des persécutions des Grecs de Bulgarie. Point de vue grec.

- 638.—Keesing (Système).—Les Archives contemporaines.—Édit. *«Les systèmes Keesing»*, Bruxelles, 1931 et s.

Documentation chronologique illustrée des événements mondiaux avec index constamment mis à jour. 1931 etc.

- 639.—Kerohant (Hervé de).—La Bulgarie et le Prince Ferdinand. Art. dans le *«Correspondant»*, 10 février, Paris, 1892, p. 486.

Coup d'œil rapide sur l'histoire de la Bulgarie, la situation du pays au moment de la rédaction de cet article, le caractère et les aspirations populaires. Le prince Ferdinand, son origine, son œuvre, comme souverain de la Bulgarie.

- 640.—Kersopouloff (Jean G.).—Essai de Bibliographie Franco-Bulgare (1631—1910).—Mémoire approuvé par la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, paru dans la *«Revue des Bibliothèques»*, Librairie Ancienne, Honoré Champion Éditeur, 5 Quai Malaquais, Paris, 1911, in-8, p. 269—335.

«Toutes les questions concernant la Bulgarie sont du domaine de notre bibliographie. Il nous a été nécessaire de donner dans ce travail une large place aux relations du peuple bulgare avec les autres nations balkaniques.

Sur chaque livre ou article de revue, nous donnons une analyse abrégée, nous attachant surtout à en reproduire la substance, l'idée fondamentale. Une table analytique par ordre de matières, ajoutée à la fin de la bibliographie, complète notre ouvrage».

Extrait de la *«Revue des Bibliothèques»*. Tirages à part épuisés. Bibliothèque Nationale de Paris: Cote 8 Q 2885.

- 641.—Kersopoulos (Prof. Jean G.).—Série de Bibliographies Françaises sur les Nations Balkaniques.—Bibliographie N^o 1.—ALBANIE (Ouvrages et articles de revues parus de

1555 à 1934).—Édit. «*Flamma*», Athènes, 1934, In-8, VI+III p.

Extrait de la Revue «*Les Balkans*», Athènes, 1934.

«Dans la masse des livres et des articles parus en français sur les nations balkaniques, nous avons choisi tout d'abord ceux qui s'occupent exclusivement de la nation albanaise, puis nous avons cité les livres qui, tout en étant consacrés aux pays voisins, contribuent à faire mieux connaître telle ou telle question sur l'Albanie».

642.— » » —Série de Bibliographies Françaises sur les Nations Balkaniques.—Bibliographie N° 2.—BULGARIE. (Ouvrages et articles de revues parus de 1613 à 1935).—Art. dans «*Les Balkans*».—Août-sept., Athènes, 1934, p. 421—448. Lettres A.—C., No 1-210.

«Dans la première édition de notre «Bibliographie Franco-Bulgare» (V. No. 640), nous nous proposons de continuer et de compléter, plus tard, le travail alors entrepris.

Celle que nous présentons aujourd'hui—deuxième de notre «Série de Bibliographies Françaises sur les Nations Balkaniques»—est le fruit de longues années d'études et de recherches laborieuses; avec l'addition de ces recherches et le remaniement complet de la première édition, elle contient au moins cinq fois plus de matières qu'auparavant.»

Suite de la même Bibliographie: octobre-novembre, «*Les Balkans*» 1934, p. 662-696.

Lettres C—G. Nos 211-507. (à suivre).

643.— » » —Série de Bibliographies Françaises sur les Nations Balkaniques. Bibliographie N° 3.—GRÈCE.

En préparation.

644.— » » —Série de Bibliographies Françaises sur les Nations Balkaniques. Bibliographie N° 4. — ROUMANIE.

En préparation.

645.— » » —Série de Bibliographies Françaises sur les Nations Balkaniques. Bibliographie N° 5. TURQUIE.

En Préparation.

646.— » » —Série de Bibliographies Françaises sur les Nations Balkaniques.—Bibliographie N° 6.—YOU-GOSLAVIE.

En préparation.

647.— » » —Chronologie Albanaise. Faits historiques, politiques, économiques statistiques, etc, depuis le Ve siècle avant J.-C. jusqu'à nos jours.

A paraître prochainement.

648.—Khalifat, Patriarcat et Papauté. — Études historiques, Paris, Salomon; Athènes, Carl Beck, 1892, in-18.

Développement historique et relations du Patriarcat œcuménique avec la Porte et le Pape. La question de l'Église bulgare, l'Exarchat. Le schisme et l'indépendance religieuse de la Bulgarie.

649.—Kiepert (H.).—Notice explicative sur la Carte ethnographique des pays helléniques, slaves, albanais et roumains. Berlin, 1878.

650.—Kirkov (T.E.).—L'entente des associations bulgares d'enseignement et de propagande pour la Société des Nations.—Art. dans la «*Revue bulgare*» 2; sept-oct.-nov.-déc. 1930, p. 222—226.

651.—Kirov (P.).—Le relèvement de la Bulgarie et l'appoint de la Société des Nations.—Art. dans la «*Revue économique internationale*» 23; janvier, 1931, p. 141—156.

652.—Kischeneff (De) à Plevna.—Édit. Ch. Peeters Constantinople et Louvain. 1886, In—16.

Souvenir historique de la guerre russo-turque 1878.

653.—Kitchévats (Dr Milan). — Collaboration interbalkanique dans la lutte contre les maladies vénériennes.—Art. dans «*Les Balkans*», mai-juin, Athènes, 1934, p. 620—623.

Avec un projet de loi sur la lutte contre les maladies vénériennes en Yougoslavie, p. 623-625.

Rapport présenté à la Semaine Médicale Balkanique (Belgrade 11-13 sept. 1933).

654.—Konn—Abrest (Fr.).—Guerre d'Orient. Campagne de 1877. Zigzags en Bulgarie, par—, correspondant spécial du «*Siècle*», de «*L'Indépendance belge*», et du «*Rappel*». Préface de M. Jules Claretie. Edit. Charpentier, Paris, 1879, In-8.

655.—Kosaroff (Dr Théodore St.) La dette publique extérieure de la Bulgarie (1879-1932).—Libr. du Recueil Sirey. Paris, 1933, In-8. 338 p.

656.—Kostitch—Yoksitch (Dr Smilya).—Le rôle de la femme dans la lutte contre la morbidité et la mortalité des enfants.—Art. dans «*Les Balkans*» mai—juin, Athènes, 1934, p. 574—577.

Rapport présenté à la Semaine Médicale Balkanique (Belgrade 11-13 sept. 1933). A propos du rapport de M. le Prof. Ambrojitch sur le problème de la santé et de l'hygiène infantiles dans les Balkans.

657.—Kostov (Stéfan L.).—La Mine d'Or.—Comédie en quatre actes, traduite en français par Dimitri A. Samocovliev.—«*Les Balkans*», août-sept.—Athènes, 1934, p. 273—332.

658.—Koszul (J. P.).—La restauration financière de la Bulgarie (1922—1931).—F. Alcan, Paris, 1932, XII+468 p.

Thèse—Univ. de Paris. Bibliographie: p. 465—468.

659.—Krémensky (Georges N.).—La politique du Crédit Agricole des pays balkaniques. Art. dans «*Les Balkans*» janvier-février, Athènes, 1934, II3—120.

Mémoire soumis à la Quatrième Conférence Balkanique (Salonique) par le groupe bulgare.

660.—» ».—La Banque Agricole de Bulgarie «*Les Balkans*» janvier-février, Athènes, 1934, p. 121—125.

661.—Kubalski (N.-A.).—Recherches historiques et statistiques sur les peuples d'origine slave, Magyares et Roumains. Édit. Delorme, Tours, Sorin Paris, 1852—1853. In-8.

Ouvrage accompagné de notes et pièces justificatives, ainsi que d'une carte ethnographique.

662.—Kurilo (G.).—Imposition des salaires et des professions libérales en Yougoslavie et dans les États voisins.—Art. dans la «*Revue Économique de Belgrade*». Belgrade, 1930, p. 32.

663.—Kyriazi (Damianos).—La Coopération industrielle des pays balkaniques. Art. dans «*Les Balkans*», Oct.-nov. Athènes, 1934, p. 643—650.

Mémoire soumis à la Cinquième Conférence Balkanique au nom du groupe hellénique.

L

664.—La Barre de Nanteuil (Baron A. de).—L'Orient et l'Europe depuis le XVII^e siècle jusqu'aujourd'hui : Paris, 1898, In-8.

665.—Lafontaine (H.).—Un message à la IV^e Conférence Balkanique par M... Président du Bureau de la Paix.—Art. dans «*Les Balkans*», nov.-déc., Athènes, 1933, p. 1013.

666.—Lamazière (R. Calary de).—Les Capitulations en Bulgarie. Université de Paris, thèse pour le doctorat. Edit. Larousse. Paris, 1905, In-8, 234 p.

667.—Lambrillos (C.).—La séparation de deux éléments chrétien et musulman comme la solution la plus honnête et la plus pratique de la question d'Orient. Paris, 1868. In-8.

668.—Lamouche (Léon).—La Bulgarie dans le passé et le présent. Études historiques, ethnographiques, statistiques et militaires. Édit. Baudoin Paris, 1892, XX + 520 p., carte.

Géographie Physique : Orographie, hydrographie.

Histoire : La Bulgarie sous la domination ottomane.

La renaissance bulgare. Les insurrections et la guerre turco-russe. Les traités de San-Stéfano et de Berlin. La Bulgarie dépendante.

Ethnographie : La nation bulgare. Langue et littérature bulgares. Religion.—Etat politique et administration. Territoire et population.—Organisation judiciaire.—Instruction publique.—La Bulgarie au point de vue économique : Finances.—Voies de communication.—Agriculture.—Industrie.—Commerce.—La Bulgarie militaire (historique) : Formation et développement de l'armée bulgare. Organisation actuelle. Recrutement.—Commandement et services généraux : Corps de troupes. Matériel.—La Macédoine : Aperçu général.

669.—» ».—Notice générale sur les lois promulguées en 1892.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*». Libr. Cotillon.—Paris, 1893, In-8, p. 822-847.

Pour le comment. de la législation voir: Dareste F.R. No 312.

670.—» ».—Code de procédure civile.—Art. dans «*L'Annuaire de Législation étrangère*» Libr. Cotillon. Paris, 1893, In-8, p. 847—853.

671.—» ».—Notice générale sur les lois promulguées en 1893.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*» Libr. Cotillon.—Paris, 1894 In-8, p. 680-701.

672.—» ».—Notice générale sur les lois promulguées en 1894.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1895, In-8, p. 833-857.

673.—» ».—Notice générale sur les lois promulguées en 1895.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1896, In-8, p. 769-781.

674.—» ».—Notice générale sur les lois promulguées en 1896.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1897, In-8, p. 688-690.

675.—» ».—Notice générale sur les lois promulguées en 1897.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Paris, 1898, In-8, p. 788-826.

676.—» ».—La Péninsule Balkanique. Libr. P. Ollendorff, Paris, 1899, In-8, p. 310.

Esquisse historique, ethnographique, philologique et littéraire.

677.—» ».—Notice générale sur les lois promulguées en 1898.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1899, In-8, p. 676-706.

- 678.— » » .—Notice générale sur les lois promulguées en 1899.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1900, In-8, p. 608-622.
- 679.— » » .—Notice générale sur les lois promulguées en 1900.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1901, In-8, p. 505-514.
- 680.— » » .—Notice générale sur les lois promulguées en 1901.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1902, In-8, p. 496-512.
- 681.— » » .—Notice générale sur les lois promulguées en 1902.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1903, In-8, p. 647-658.
Pour la suite de la législation. Voir: Yantcheff (Naoum).
- 682.— » » .—Notice générale sur les lois promulguées en 1905.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1906, In-8, p. 555-566.
- 683.— » » .—Notice générale sur les lois promulguées en 1906 et 1907.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1908, In-8, p. 865-907.
- 684.— » » .—Notice générale sur les lois promulguées en 1908.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1909, In-8, p. 628-657.
- 685.— » » .—Notice générale sur les lois promulguées en 1909.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1910, In-8, p. 466-480.
- 686.— » » .—Notice générale sur les lois promulguées en 1910.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1911, In-8, p. 482-513.
- 687.— » » .—Notice sur les lois promulguées en 1911. Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1912, In-8, p. 741-767.
- 688.— » » .—Notice générale sur les lois promulguées en 1912.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1913, In-8, p. 433-457.
Suite. Voir: Lois diverses. votées en raison de l'état de guerre 1913.
- 689.— » » .—La Bulgarie.—Paris, 1921.
- 690.— » » .—Le traité de Paix avec la Bulgarie.—Art. dans la «*Revue Politique et Parlementaire*».—10 janv. Paris, 1921.

- 691.— » » .—Notice générale sur les lois promulguées de 1913 à 1921.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1922, In-8, p. 267-297.
- 692.— » » .—Notice générale sur les lois promulguées en 1922.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1923, In-8, p. 409-424.
- 693.— » » .—Notice générale sur les lois promulguées en 1923.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1924, In-8, p. 434-445.
Pour la suite de la législation voir Théodoroff Théodore P.
- 694.— » » .—Comment la Bulgarie paie ses dettes.—Art. dans la «*Revue Politique et Parlementaire*» 10 nov., Paris, 1924.
- 695.— » » .—Notice générale sur les lois promulguées en 1925.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1926, In-8, p. 230-248.
- 696.— » » .—Notice générale sur les lois promulguées en 1926.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1927 In-8, p. 334-350.
- 697.— » » .—Loi N° 91 pour le contrôle des Sociétés d'assurance privées par l'Etat.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Cotillon.—Paris, 1927, In-8, p. 350-360.
- 698.— » » .—Notice générale sur les lois promulguées en 1928.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Générale de Droit & de Jurisprudence.—Paris, 1929, In-8, p. 211-252.
- 699.— » » .—Notice générale sur les lois promulguées pendant l'année 1929.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Générale de Droit & de Jurisprudence.—Paris, 1930, In-8, p. 253-296.
- 700.— » » .—Notice générale sur les lois promulguées pendant l'année 1930.—Art. dans «*L'Annuaire de législation étrangère*».—Libr. Générale de Droit & de Jurisprudence.—Paris, 1931, In-8 p. 256-317.
- 701.— » » .—Quinze ans d'histoire balkanique (1906-1918).—Édit. Payot, Paris, 1933 In-8, 324 p.
- 702.—Lamy (Th. J.).—Les Chrétiens d'Orient, leur état actuel et leurs espérances. Éd. L. Peeters, Louvain, 1879. In-8.

703. — Landemont (C^{te} de). — De l'Oppression à l'Indépendance. L'avenir dans les Balkans. (Russie-Bulgarie, Roumanie Serbie, Monténégro). Notes et impressions de voyages en 1908. Impr. de Obertliur, Rennes, 1909, in-8, 207 p.

Le chapitre vi de ce volume est consacré aux derniers événements de la Bulgarie à partir de l'élection du prince de Battenberg jusqu'à l'année 1909. On y entrevoit la politique des différents ministres, des observations sur la guerre serbo-bulgare, l'attitude de Stambouloff et la Révolution de Roustchouk. L'auteur continue par l'élection du prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, en exposant sa vie, son œuvre et sa déclaration en roi des Bulgares. A la fin de ce chapitre, il expose la situation financière de la Bulgarie au lendemain de la conférence de Berlin, avec quelques mots sur l'armée de la Bulgarie.

704. — Larcher (Le Commandant). — La grande guerre dans les Balkans. Préface de M. le Maréchal Franchet d'Espérey. Édit. Payot, Paris, 1929, in-8, 300 p.

705. — Lascaris (M.). — Cyrille Christov, poète de l'amour. — Art. dans «*Les Balkans*». Athènes, nov.-déc., 1933, p. 931-949.

706. — » » — Les Manuels d'Histoire. — Art. dans «*Les Balkans*», nov.-déc., Athènes, 1933, p. 1130-1134.

Mémoire soumis à la IV^e Conférence Balkanique (Salonique) par le groupe grec.

707. — Launay (L. de). — La Bulgarie d'hier et de demain. — Édit. Hachette, Paris, 1907, in-16, 394, p., fig. et carte.

Chapitre I. — L'histoire bulgare jusqu'aux temps modernes.

Chapitre II. — Le réveil de la Bulgarie et la dernière guerre russo-turque.

Chapitre III. — Vue d'ensemble sur la Bulgarie physique. Les villes du Danube et le plateau de Plevna-Tirnov.

Chapitre IV. — Roustchouk, Varna et Déli-Orman.

Chapitre V. — La Dobroudja bulgare et la côte de la mer Noire.

Chapitre VI. — Les Balkans de Bulgarie.

Chapitre VII. — Les dépressions centrales, Sofia. Philippopol.

Chapitre VIII. — Le Rhodope et la Macédoine.

Chapitre IX. — Le peuple bulgare.

Chapitre X. — Le Gouvernement bulgare.

Chapitre XI. — Agriculture. Commerce. Industrie. Richesses minérales.

Chapitre XII. — La situation financière.

Chapitre XIII. — L'avenir de la Bulgarie. Carte.

708. — Lavaleye (E. de). — La Péninsule des Balkans. Tom. I-II. — Bruxelles, 1886.

709. — Lavelège (Emile de). — La Péninsule des Balkans. Vienne, Croatie, Serbie, Bulgarie, Roumélie, Turquie, Roumanie. Édit. Mugnardt, Bruxelles, 1888, 2 vol., in-8.

Tome II. De Pirot à Sofia. Ethnographie de la Bulgarie. La Bulgarie actuelle. Conditions économiques de la Bulgarie. Roumélie et Macédoine.

(A suivre)

LES BALKANS

REVUE MENSUELLE

(ALBANIE—BULGARIE—GRÈCE—ROUMANIE—TURQUIE—YOUGOSLAVIE)

Publiée sous les auspices de la Conférence Balkanique et avec l'appui de la Dotation Carnegie pour la Paix Internationale.

Édition «FLAMMA»

Rue Amérikis 16 A

ATHÈNES

X. LEFCOPARIDIS

Directeur

TABLE DES MATIÈRES

Quatrième Année. — Vol. VI. Nos 7-12

| Ont collaboré à ce volume : | Pages |
|---|-----------------|
| S.E.M. Al. Papanastasiou, ancien président du Conseil, Athènes | 121—369—377 |
| Asserin (Marie-Louise), Athènes | 243 |
| Cantacuzène (Prin. Alexandrine), Bucarest | 657 |
| Codresco (Dr Florin) publiciste, Bucarest | 101—334—611 |
| Colocotronis (C.), Athènes | 416 |
| Costov (Stéfan), auteur dramatique, Sofia | 273 |
| Dertilis (P.B.), professeur-agrégé à l'Université d'Athènes | 129—563—739 |
| Dontchev (Nicolai), publiciste, Sofia | 735 |
| E. (C.), Athènes | 623 |
| Gaziadi (C.), publiciste, Istanbul | 109—364—619—779 |
| Howard (Harry N.), Miami University, Oxford U.S.A | 218—636 |
| K. (C. Karanikas), Athènes | 96 |
| Katsinos (C. T.), Athènes | 342 |
| Kersopoulos (Jean G.), professeur à l'École Navale, Athènes | 421—662—797 |
| Kyriazi (Damianos), ancien Sous-Secrétaire d'Etat à l'Agriculture | 623—643 |
| Lachnidakis (Jean), chef de section au ministère des Communications | 415 |
| Lefcoparidis (X.), directeur de la Revue «Les Balkans» Athènes | 1—349—390—767 |
| Lascaris (S. Th.), Consul de Grèce à Andrinople | 638 |

| | Pages |
|--|-------|
| <i>Merlier</i> (Octave), professeur à l'Institut Supérieur d'études françaises, Athènes | 767 |
| <i>Miller</i> (William), publiciste, Athènes | 346 |
| <i>Moschopoulos</i> (N.), directeur du Bureau de la Presse au ministère des Aff. étrangères, Athènes | 449 |
| <i>Palamas</i> (Costis), Athènes | 767 |
| <i>Peyeff</i> (Yanco), ancien Consul Général de Bulgarie | 697 |
| <i>Rhousopoulo</i> (Mme Agnès), Athènes | 416 |
| <i>Samocovliev</i> (S. A.), publiciste, Sofia | 273 |
| <i>Titopoulo</i> (Th.), délégué albanais aux Conf. Balkaniques | 724 |
| <i>Payanos</i> (Dr C.), Athènes | 397 |
| <i>Voïlas</i> (Georges), A. K. B. Sc. (Lou.), Conseiller technique, Athènes | 651 |
| <i>Wenzélides</i> (Arsène), publiciste, Zagreb | 731 |
| <i>Zakbas</i> (André), Directeur du Travail au ministère de l'Economie Nationale, Athènes | 419 |

ARTICLES

I. Politique-Histoire

| | |
|--|---------|
| <i>X. Lescoparidis</i> : A travers l'Albanie (pages d'histoire, l'organisation de l'Etat) | 1—9—40 |
| <i>H. N. Howard</i> : L'entrée de la Bulgarie dans la guerre mondiale | 218 |
| <i>N. Moschopoulos</i> : Aperçu d'histoire diplomatique des Etats Balkaniques au XIXe siècle | 449 |
| <i>Y. Peyeff</i> : La rénovation Bulgare—six mois d'expérience gouvernementale | 697 |
| <i>Arsène Wenzélides</i> : Les révolutions de Prague et de Zagreb—L'action des Yougoslaves de l'Amérique du Sud | 731 |
| II. Questions économiques et sociales | |
| <i>X. Lescoparidis</i> : A travers l'Albanie (l'Albanie économique et financière, les finances de l'Etat, l'Economie nationale) | 55 |
| <i>P. B. Dertilis</i> : Le problème de la dette publique des Etats balkaniques — Introduction — Considérations juridiques — L'endettement de l'Albanie — L'endettement de Bulgarie | 129 |
| » L'endettement de la Grèce | 563—739 |
| <i>Dr Fl. Codresco</i> : L'évolution du commerce extérieur de la Roumanie (1919—1934) | 534 |
| <i>Titopoulo</i> (Th.): Le commerce extérieur de l'Albanie | 724 |

III. Arts et Lettres

| | Pages |
|---|-------|
| <i>X. Lescoparidis</i> : A travers l'Albanie (l'Albanie intellectuelle) | 79 |
| <i>M. L. Asserin</i> : A travers le Parnasse néo-grec—Quelques femmes poètes | 243 |
| <i>Stéfan Costov</i> : La Mine d'or, comédie en quatre actes, traduite du bulgare par S. A. Samocovliev | 273 |
| <i>Nicolaï Dontehev</i> : Un grand poète bulgare: Iavorov | 735 |
| <i>Palamas</i> (Costis), Athènes: Poèmes traduits par Octave Merlier | 767 |

CHRONIQUES

I. La vie politique

| | |
|---|----------------|
| <i>Albanie</i> . Les relations avec la République des Soviets | 333 |
| Les relations avec la Grèce | 599 |
| La mort de la Reine-mère | 600 |
| <i>Bulgarie</i> . Bulletins politiques | 90—333—600 |
| L'application de la sentence Unden | 773 |
| La Légation de Belgrade | » |
| <i>Grèce</i> . Bulletins politiques | 92—334—601—773 |
| <i>Roumanie</i> . Bulletins politiques | 93—334—602 |
| <i>Turquie</i> . Bulletins politiques | 93—335—603—773 |
| La Légation d'Athènes | 336 |
| La Légation de Tirana | 604 |
| La suppression de la Commission pour l'échange des populations | 604 |
| <i>Yougoslavie</i> . Bulletins politiques | 605—775 |
| <i>Les Livres</i> . Une nouvelle phase de la lutte pour l'équilibre européen, par Ed. Bénès | |

II. La vie économique

| | |
|--|---------|
| <i>Albanie</i> . Le commerce extérieur | 610 |
| <i>Bulgarie</i> . Un nouvel emprunt | 97 |
| Les traités de commerce | 97 |
| Le commerce extérieur | 97 |
| La nouvelle loi sur les dettes privées | 337 |
| La situation financière | 338 |
| La dette extérieure | 610 |
| Le monopole du tabac | 611 |
| La dette publique | 778 |
| <i>Grèce</i> . (K.) L'agriculture et la balance commerciale | 97 |
| Les traités de commerce | 101 |
| La Foire Internationale de Salonique | 338 |
| L'activité de la Société des Sciences sociales et politiques | 338 |
| <i>Roumanie</i> . (Fl. Codresco) Le commerce extérieur | 101—614 |

| | Pages |
|---|---------|
| Les traités de commerce | 106—339 |
| Questions budgétaires | 107 |
| Le développement industriel | 611 |
| Les Banques | 616 |
| Un emprunt intérieur | 617 |
| <i>Turquie.</i> (C. Gaziali), Questions budgétaires | 109 |
| La loi des métiers interdits | 112 |
| Les traités de commerce | 339—621 |
| Les Banques | 619 |
| Le commerce extérieur | 620—779 |
| Le programme industriel | 780 |
| <i>Yougoslavie.</i> Les traités de commerce | 113—341 |
| Le commerce extérieur | 340 |
| Questions budgétaires | 622 |
| <i>Les Livres.</i> «L'année Sociale 1933», de B. I. T. | — |
| Les Conditions de l'Agriculture en 1932—1933, de l'Institut Int. d'Agr. de Rome (C. Katsainos) | — |
| Der Südosteuropäische Wirtschaftsraum und Deutschland, par le Dr Hermann Gross (D. K.) | — |
| Les Finances de la Grèce et l'établissement des réfugiés par A. Rodocanachi (C. E.) | 623 |
| Albanien, ein Land im Umbruch, par le Dr Hermann Gross | 624 |
| Die französische Kapitalanlagen in Südosteuropa par B. Kohlruss (P.) | 781 |
| III. Arts et Lettres | |
| <i>Bulgarie.</i> La réforme de l'enseignement | 116 |
| Le congrès des études byzantines | 344 |
| Traduction grecque d'auteurs bulgares | 344 |
| La Mine d'or | 630 |
| Un voyage en Grèce | 630 |
| <i>Grèce.</i> Le musée Loverdos | 344 |
| Delphes, centre spirituel des nations | 630 |
| La mort de Photos Politis | 633 |
| <i>Turquie.</i> L'épuration de la langue | 116 |
| La nouvelle loi sur la presse | 116 |
| Traduction française d'écrivains turcs | 116 |
| Le deuxième congrès de langue turque | 346 |
| Le musée Ste Sophie | 346 |
| Une révolution dans la musique | 634 |
| L'exposition d'Arts Plastiques | 634 |
| L'instruction publique | 635 |
| <i>Yougoslavie.</i> L'anniversaire de l'Université de Zagreb | 117 |
| Traduction française de poèmes yougoslaves | 636 |
| Les études yougoslaves de langue française | 636 |
| <i>Les Livres.</i> A History of the Roumanians from Roman times to the completion of Unity, par R. W. Seton Watson (William Miller) | 346 |

| | Pages |
|--|---------|
| La Musique populaire grecque, par G. Lambelet, traduction de A. Ruben (X. L.) | 349 |
| A Bosphorus Adventure, Istanbul Woman's College, par Mary Mills Patrick (H. N. Howard) | 636 |
| Quelques livres récents sur le Proche-Orient. Czartoryski, Nicolas I et la question du Proche-Orient par Marcell Handelsman.—Napoléon III et les Nationalités, par G. I. Bratianu (S. Th. Lascaris) | 638 |
| Greč i Juzui Sloveni par le Dr Iv. Esih. | 641 |
| IV. Communications et Tourisme | |
| <i>Albanie.</i> Une voie ferrée de Tirana à Skoplje | 352 |
| <i>Grèce.</i> La réforme de l'Office du Tourisme hellénique | 118 |
| <i>Roumanie.</i> Fusion des sociétés de navigation sur le Danube | 119 |
| Nouvelle voie ferrée | 119 |
| Le pont sur le Danube | 352 |
| <i>Turquie.</i> Nouveau Club Alpin | 119 |
| <i>Yougoslavie.</i> Convention de Tourisme polono-yougoslave | 119 |
| Projet de ligne maritime interbalkanique | 352 |
| V. Le mouvement vers l'Union | |
| Déclarations de Mehmed bey Konitsa | 120 |
| La V-ème Conférence Balkanique | 120 |
| Etudiants yougoslaves à Istanbul | 120 |
| Le Congrès des mathématiciens | 120—354 |
| L'ajournement de la Vème Conférence | 353 |
| Le Conseil de l'Entente Balkanique | 353—625 |
| L'Union postale | 353 |
| Les résolutions de la IVème Conférence Balkanique et la Chambre hellénique | 354 |
| <i>Les Livres.</i> Etudes récentes sur le rapprochement des peuples balkaniques. L'union et la Conférence Balkanique, par St Petrovitch—Le Pacte Balkanique, par G. Vulcau.—Die völkerrechtliche Lage auf den Balkan, par M. Lubénoff (A. Papanastasiou) | 121 |
| VI. La coopération internationale | |
| Le Pacte baltique | 356 |
| Le XXXème Congrès de la Paix | 356 |
| La Petite Entente. La réunion du Conseil permanent—Le Conseil économique | 362 |
| La Conférence parlementaire du Commerce | 363 |
| La Conférence interparlementaire | 364 |
| Le Comité international des échanges | 783 |

DOCUMENTS

Publiés avec l'appui de la Dotation Carnegie
pour la Paix Internationale

Mémoires soumis à la Vème Conférence

| | |
|---|-----|
| <i>Groupe Grec.</i> L'Union Balkanique (A. Papanastasiou) . . . | 369 |
| Statuts de la Conférence Balkanique (A. Papanastasiou) | 377 |
| Les résolutions des Conférences Balkaniques sur le rapprochement intellectuel (X. Lefcoparidis) | 390 |
| Sur l'Hygiène rurale (Dr C. Vayanos) | 397 |
| L'extention de la convention postale balkanique (J. Lachnidakis) | 415 |
| Le trafic des femmes et des enfants dans les pays balkaniques (A. Rhousopoulo—C. Colocotroni) | 416 |
| Les Assurances sociales (A. Zakkas) | 419 |
| La coopération industrielle des pays balkaniques (Dan. Kyriazis) | 642 |
| Travaux publics d'intérêt balkanique (G. N. Voilas) | 651 |
| <i>Groupe Roumain.</i> La traite des femmes et des enfants (Princ. Alexandrine Gr. Cantacuzène) | 657 |
| Compte-rendu de la 3ème Session de la Commission Interbalkanique des Juristes | 786 |

SUPPLEMENT

| | |
|--|---------|
| <i>J. G. Kersopoulos.</i> Série de bibliographies françaises sur les nations balkaniques. No 2, Bulgarie | 421—797 |
|--|---------|

ERRATA

Page 129: rectification des tableaux statistiques de M. C. Petroff.

Page 623: Ajouter, après le nom de M. A. Rodocanachi, le titre de son ouvrage: «Les Finances de la Grèce et l'établissement des réfugiés».